

Protéger durablement l'étanchéité de votre terrasse en copropriété

Entretien et nettoyage régulier

- Nettoyez les évacuations d'eau (gouttières, siphons, crapaudines) au moins deux fois par an pour éviter toute stagnation.
- Débarrassez la terrasse de toute végétation (mousses, herbes) dont les racines peuvent endommager le complexe d'étanchéité.
- Pour les dalles sur plots, soulevez périodiquement quelques dalles pour vérifier qu'aucun débris ne bloque l'écoulement vers la membrane.

Inspection et surveillance

- Vérifiez l'état des joints d'étanchéité périphériques (seuils de porte et acrotères) et remplacez-les en cas de fissures ou de décollement.
- Inspectez visuellement les revêtements pour détecter toute fissure supérieure à 0,2 mm nécessitant une intervention.
- Contrôlez régulièrement que les pentes de la terrasse sont conformes (minimum 1% à 3%) pour diriger l'eau vers les évacuations.

Précautions d'usage

- N'utilisez jamais de nettoyeur haute pression (type Kärcher) sur l'étanchéité souple ou les joints, au risque de fragiliser le revêtement.

Gestion administrative et copropriété

- Consultez le règlement de copropriété avant d'entreprendre tout travail structurel.
- Contactez le syndic pour toute intervention concernant les parties communes ou les éléments d'étanchéité structurels.
- Consignez toutes les interventions et réparations dans un carnet d'entretien pour assurer la traçabilité en cas de sinistre ou de vente.